



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Pôle Solidarités et Famille
Direction de l'Autonomie des Personnes Âgées
et des Personnes Handicapées
Service Départemental de l'Autonomie
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche sur Yon cedex 9
Tél. 02 28 85 88 12 - 02 28 85 88 13

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE des élèves et étudiants en situation de handicap, transportés par véhicule de moins de 10 places

À l'attention de toutes les familles
pour l'année scolaire 2023 / 2024

OBLIGATIONS

1^{er} choix :

Au moins un des 2 parents détenteur de l'autorité parentale (ou un adulte mandaté par lui à cet effet) **doit être obligatoirement présent** à l'arrêt, au départ et au retour du minibus emprunté par chaque enfant dans le cadre de sa scolarité, dans les conditions ci-après :

LE MATIN :

- au moins 5 minutes avant l'heure prévue de l'arrivée du minibus et jusqu'à la montée de l'élève dans le minibus,

LE SOIR :

- au moins 5 minutes avant l'heure prévue de l'arrivée du minibus et jusqu'à l'arrivée du minibus pour le réceptionner.

2^e choix :

Si toutefois le(s) détenteur(s) de l'autorité parentale estime(nt) que l'enfant peut se rendre et revenir seul de l'arrêt, il peut, sous sa propre responsabilité, autoriser l'enfant à effectuer seul ce trajet.

ENGAGEMENT DU DÉTENTEUR DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Je soussigné(e) :

Nom Prénom

Adresse

détenteur de l'autorité parentale sur la personne de l'enfant :

Nom Prénom

1^{er} choix ⁽¹⁾ :

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions concernant la prise en charge et le retour de mon enfant inscrit au transport scolaire au départ et à l'arrivée de mon domicile situé
et scolarisé à (nom et adresse de l'école, commune)

Je précise, qu'à défaut d'un des parents, de moi-même, la personne autorisée à venir conduire et/ou chercher mon enfant à l'arrêt du minibus sera :

Nom Prénom

Filiation avec l'élève :

Je m'engage, en cas d'impondérables ou de non respect de ces dispositions, à récupérer mon enfant à l'adresse qui me sera indiquée par le Département,
soit en Mairie de (nom de la commune),
soit à la gendarmerie la plus proche (nom de la localité)

Je m'engage formellement par le présent écrit à respecter et à faire respecter par mon enfant les obligations précitées qui résultent de sa qualité d'usager des transports scolaires.

En cas de non respect de ces engagements, je suis conscient des risques que j'encours et je m'engage à n'exercer dans ce cas aucun recours contre le Département de la Vendée, organisateur principal du transport scolaire emprunté par mon enfant.

2^e choix ⁽¹⁾ :

Je responsabilise mon enfant en l'autorisant à se rendre seul, le matin devant mon domicile jusqu'à l'arrivée du minibus et à revenir seul à mon domicile le soir. J'assume, à cet égard, toutes les responsabilités en cas de problème particulier ou d'accident et je m'engage à n'exercer aucun recours contre le Département de la Vendée, organisateur principal des transports.

Je m'engage formellement par le présent écrit à respecter et à faire respecter par mon enfant les obligations précitées qui résultent de sa qualité d'usager des transports scolaires.

En cas de non respect de cet engagement, je suis conscient des risques que j'encours.

Fait le à
(un engagement par enfant concerné)

Signature

⁽¹⁾ Rayer la formule non choisie